

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHÈQUES-POSTAUX

N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine

de 9 heures à Midi et de 1 heure à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN »

LE 7 JANVIER 1922

LA SITUATION

La température s'est améliorée depuis quelques jours au point de vue de la végétation. Le froid a disparu tout au moins dans les régions ouest de la France où le thermomètre est remonté vers 8 à 10 degrés au-dessus de 0, tandis que dans l'Est, il reste encore à 8 ou 10 degrés au-dessous. Les céréales en terre ont profité largement des quelques averses que nous avons eues et qui ont été presque suffisantes pour déterminer la germination et la levée des semences restées en arrière. On a pu ensemençer également des champs jusqu'ici inabornables aux charrues.

Mais nous avons encore besoin de beaucoup d'eau, ce qui est tombé à humidifié la surface du sol à quelques centimètres de profondeur. Il est à souhaiter que de nouvelles et copieuses averses surviennent pour pénétrer plus avant dans le sol afin d'alimenter les sources tarées et celles qui sont tout au moins fortement réduites dans leur rendement.

Le bétail souffre de cette situation extraordinaire qui le met en décembre dans une situation pire que celle des étés les plus secs.

Combien nombreuses sont les exploitations obligées d'aller depuis des semaines et même des mois à plusieurs kilomètres chercher l'eau nécessaire à leurs bestiaux et aux besoins de la maison.

Il ne faut pas s'illusionner, ce ne sera pas d'ici longtemps que la situation rede viendra normale, même avec de fortes pluies. En attendant, le bétail revient de plus en plus difficile et coûteux à nourrir et à engraisser. Le rendement des vaches en lait et beurre diminue chaque jour.

Aussi la campagne qui n'a pas cette année à sa disposition les verts habituels, herbe, choux, racines de toutes sortes, est-elle obligée de se munir de produits étrangers à la ferme, son, tourteaux, seigle, orge, maïs. Tout cela coûte cher, et n'est en somme qu'un palliatif, intéressant au premier chef, mais insuffisant pour compenser au producteur les pertes qu'il a éprouvées en fourrages et nourritures d'hiver habituelles.

Après avoir suspendu l'exportation des tourteaux, le Gouvernement cédant à nous ne savons quelles suggestions étrangères, annonce qu'il va revenir sur sa décision et permettre à nouveau l'exportation des tourteaux d'arachides, mais sous condition d'une importation de tourteaux de coprahs correspondante, à raison de 100 k. des premiers contre 120 kilos des seconds. La théorie est parfaite, mais la pratique l'est moins. Si l'on considère que l'éleveur français peut remplacer l'un par l'autre, pourquoi ne pas laisser l'éleveur étranger opérer de même. Gardons nos tourteaux d'arachides en France, et que les producteurs de tourteaux de coprahs les vendent dans d'autres pays. Pourquoi changer ce qui nous convient bien pour ce qui nous convient moins et surtout ce qui nous coûte beaucoup plus cher, avec des résultats beaucoup moins heureux.

A propos de la crise agricole

UN EXPOSE DE M. HENRI HITIER

Le Comité national d'études sociales et politiques, réuni le 5 décembre, sous la présidence de M. H. Sagnier, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture, a entendu un exposé de M. Henri Hitier, sur la situation agricole, tout à fait remarquable par son exactitude et sa clarté. Le résumer ici, c'est donner à nos lecteurs une bonne défense contre les attaques injustes dont les agriculteurs sont toujours les victimes.

Après avoir rappelé qu'il est à peu près impossible de traiter la question d'une façon générale parce que les spéculations agricoles sont trop variées et parce que les résultats obtenus diffèrent chaque année et d'une ferme à l'autre, M. Hitier s'est proposé d'examiner la situation présente des principaux produits agricoles.

Pour le blé, nous avons eu une récolte exceptionnelle en ce sens que nos statistiques n'avaient jamais encore enregistré un rendement moyen de 16,43 quintaux à l'hectare. Cependant, à cause de la réduction du territoire cultivé, la récolte ne dépasse pas ce qu'on obtenait avant la guerre dans les années médiocres. Quoiqu'il en soit, avec l'aide de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, la France pourrait, cette année, se passer à peu près complètement du secours de l'étranger.

C'est la fixation du prix qui est la grande préoccupation des agriculteurs. Dans les réunions de toutes les grandes sociétés, c'est cette question qui domine l'ordre du jour.

Pour éviter d'entrer dans les discussions sur les prix de revient du blé, on peut se borner à comparer les frais de production et les prix de vente obtenus par les cultivateurs en 1913 et en 1921. Le quintal, qui valait 25 à 26 fr., se paie aujourd'hui 65 à 70 fr. et souvent au-dessous. Le coefficient d'augmentation des prix de vente est donc de 2,5. Mais pour les frais de production, ce coefficient d'accroissement a été de 3 à 4, quelquefois 5. En effet, pour la main-d'œuvre, le taux des salaires est 4 ou 5 fois plus élevé, même dans les régions où les ouvriers sont nourris. D'ailleurs, ces salaires élevés sont justifiés par la hausse générale et persistante du coût de la vie.

Les prix des superphosphates ont été, l'an passé, cinq fois plus élevés qu'avant la guerre ; la ficelle des moissonneuses-heuses a coûté 5 fois plus ; les bœufs et chevaux de labour 4 fois plus.

Le taux des fermages n'a pas augmenté dans les mêmes proportions. Il a même peu augmenté dans les pays de grande culture à blé. Ce qui valait 100 fr. ne dépasse guère 125 fr. C'est bien peu de chose, comparé à la part des salaires qui, dans la région de Paris, atteint 450 à 500 fr. par hectare.

Pour la betterave, la hausse des prix de vente peut être évaluée au coefficient 3, soit 100 fr. au lieu de 35. Mais le coefficient d'accroissement des frais de production est de 4 à 5. Beaucoup d'agriculteurs

enregistrent cette année une perte de 500 à 1.000 francs par hectare, à cause du faible rendement dû à la sécheresse et aux vers gris et blancs.

Si l'on passe maintenant aux moutons, qui constituaient autrefois un élément de recettes important dans les grandes fermes de la région parisienne, on peut se borner à constater que la laine a retrouvé les prix d'avant-guerre et qu'à ces prix très bas elle est même difficile à vendre.

Donc, dans la région de Paris, où l'on cultive la betterave et le blé, la crise est accentuée ; elle se traduit d'une façon visible par des besoins de trésorerie très intenses et par des appels aux institutions de crédit agricole.

Dans les régions d'élevage, la situation n'est pas meilleure. L'année 1920 avait été exceptionnellement bonne pour les emboucheurs ; 1921, au contraire. Le bétail acheté maigre en janvier au cours de 4 à 5 fr. le kilo poids vif, a été revendu 2 fr. 50 à 3 fr. La perte est de 800 à 1.000 par tête d'animal mis à l'herbage.

Pour les éleveurs, il est assez difficile de fixer leur situation présente parce que les mercuriales ne sont pas aisément comparables. Les unes sont établies d'après le poids vif, les autres au poids net ; à la Villette, aucun animal n'est pesé ; les bouchers acheteurs se fient à leur habileté professionnelle. Ils prétendent appliquer dans toutes les transactions un rendement moyen en viande nette de 55 o/o alors que les expériences faites actuellement dans les abattoirs coopératifs montrent qu'il peut s'élever jusqu'à 65 o/o.

Les cours pratiqués à la Villette actuellement montrent que le coefficient de hausse, par rapport aux prix d'avant-guerre, peut être évalué à 3,5 pour les bovins de première qualité, pas même de 2 pour ceux de troisième. Or, ce sont les prix de ces animaux de première qualité que l'on fait monter volontairement à la Villette, qui fixent les cours chez les bouchers détaillants ; chez eux, il n'y a pas de deuxième ou de troisième qualité, il n'y a que de l'extra !

Cependant, les frais d'élevage ont considérablement augmenté pour le producteur. Les tourteaux et les sons coûtent quatre fois plus qu'avant la guerre.

Notons cependant que la hausse des prix de vente est plus forte pour les veaux et les porcs, c'est-à-dire pour les petits animaux qui sont élevés sous la surveillance directe de la fermière, dans les petites exploitations.

Il en est d'ailleurs de même pour le beurre, la laiterie, la volaille et les œufs. Elle atteint 4 ou 5 fois les anciens cours. Mais il s'agit ici de productions qu'on ne peut pas augmenter indéfiniment. La baisse-cour ne rapporte que lorsque les animaux y sont nourris avec les déchets de la ferme, sans introduction de main-d'œuvre supplémentaire.

Et cela nous conduit à constater ce dont nous ne saurions trop nous féliciter, que ce sont actuellement les exploitations paysannes dont la situation est la meilleure parce qu'elles disposent d'une bonne main-d'œuvre familiale. Le succès des exploitations petites et moyennes a fait croire à la

prospérité de l'agriculture, et combien de personnes étrangères à l'agriculture, ou même des propriétaires ne se rendant pas compte de ces conditions particulières d'exploitation, ayant voulu reprendre des fermes et ayant dû avoir recours à la main-d'œuvre salariée, se sont trouvés en perte au lieu d'être en gain comme ils l'avaient présumé.

La situation est particulièrement difficile dans toutes les régions de la France pour ceux qui ont pris des exploitations agricoles au cours de ces dernières années, étant donnés les prix d'achat des cheptels, des instruments, etc.

Dans le public, où l'on ignore généralement cette situation, on s'étonne cependant que les agriculteurs ne paient pas autant d'impôts que les commerçants et les industriels, un journal du commerce réclame l'égalité fiscale. Il faut dire au public qu'il a été trompé. Les agriculteurs ne paient pas les mêmes impôts que les commerçants, mais ils en paient d'autres. Il est exact que l'impôt sur les bénéfices agricoles rend peu de chose en comparaison de l'impôt sur les bénéfices du commerce et de l'industrie. C'est que la France est un pays où dominent les petites exploitations. A cause de l'abattement à la base, qui a été voté par le Parlement, la plupart d'entre elles se trouvent exonérées. D'autre part, cet impôt qui frappe l'exploitant est très difficile à établir. Le cadastre indique la distribution de la propriété, mais non pas la répartition des exploitations. En outre, pour appliquer aux terres cultivées des coefficients qui varient par nature de cultures, les contrôleurs devraient se livrer à des recherches interminables.

Enfin, pour déterminer exactement la nature et l'importance de la crise agricole, il faut attirer l'attention sur ce point, qui est d'ailleurs la partie la plus grave du problème, c'est qu'à la baisse qu'on constate à la production, ne correspond pas une baisse à la consommation. Le prix du pain n'a pas été baissé comme celui du blé, le prix des vêtements comme celui de la laine. Tout ce que l'agriculteur achète est en forte hausse et à lui, on lui demande de baisser constamment ses prix ! La situation de l'agriculteur est beaucoup plus critique qu'on ne le croit communément.

(La France Paysanne).

Abattoirs régionaux coopératifs

L'agriculture a su tirer parti de la loi de 1884, sur les Syndicats professionnels, loi qui, dans l'esprit de ses auteurs, n'avait pas été faite pour elle, mais pour l'industrie et plus spécialement pour les ouvriers de l'industrie. Ce fut seulement, comme on sait, au cours de la discussion devant le Sénat que le bénéfice de la loi fut étendu aux associations agricoles.

Les Syndicats agricoles ont rendu de grands services ; ils ont contribué à répandre la pratique des engrais commerciaux, l'emploi de l'outillage perfectionné, l'usage des semences de choix. Jusqu'à présent les Syndicats ne s'étaient occupés

qu'accessoirement de la vente des produits de leurs adhérents. Ils semblent vouloir aujourd'hui s'orienter dans cette voie.

On a depuis longtemps signalé la mauvaise organisation de notre marché de la viande. Il est impossible de concevoir rien de plus antiéconomique, de plus archaïque que le marché de La Villette ; il fonctionne aujourd'hui comme il y a cent ans, avant l'invention de la vapeur et la construction des voies ferrées. Jamais le mot de Charles Maurras sur le char mérovingien de la démocratie n'a mieux trouvé son application.

Au lieu de diriger sur Paris et les grandes villes ces convois d'animaux de boucherie qui arrivent exténués et souvent fiévreux, c'est de la viande débitée par quartiers qu'il faudrait expédier de nos régions d'élevage. Des abattoirs établis sur place livreraient aux industries du pays les suifs, peaux, issues qui constituent ce qu'on appelle le cinquième quartier, et on réaliserait ainsi une économie de frais de transport qui permettrait d'abaisser d'autant le prix de la viande.

L'Union du Plateau Central qui fédère cinq départements producteurs de bétail de boucherie a fondé une « Société d'exportation des produits agricoles », dont le but est l'organisation rationnelle et commerciale de la vente des produits du sol. L'Union a créé, en 1918, à Cantarane, près Rodez un abattoir industriel muni de l'outillage le plus perfectionné.

L'usine de Cantarane est aujourd'hui en plein fonctionnement, et il semble bien que son organisation pourrait servir de modèle à des établissements du même genre, dans nos divers centres d'élevage et d'engraissement. L'usine peut abattre environ 50 bœufs par jour et l'équivalent en moutons et en porcs. Elle est construite au centre d'un enclos de dix hectares qui constitue un pacage pour les animaux ; un embranchement de la voie ferrée pénètre dans l'usine et dessert directement les quais. L'appareillage frigorifique est à l'ammoniac ; il refroidit à plus de 2 degrés huit chambres froides mesurant chacune huit mètres sur huit, dont quatre refroidies au moyen du froid sec, sont destinées à la conservation de la viande, et quatre refroidies au froid humide servent aux fromages traités dans les coopératives de l'Union du Plateau Central. D'autres produits pourront être conservés dans les chambres froides, tels que les volailles, les œufs, les fruits.

Le caractère coopératif de l'abattoir de Cantarane lui a permis une innovation des plus heureuses ; elle consiste à tenir compte aux éleveurs du rendement des animaux en viande nette. Ce rendement est, comme on sait, très variable suivant la qualité de l'animal et son degré d'engraissement ; il peut osciller entre 42 et 70 pour cent du poids de l'animal sur pied. Une fiche spéciale est attribuée à chaque animal et, après l'abatage, une ristourne proportionnelle au rendement en viande est accordée au vendeur.

La vente au détail organisée dans les villes voisines de l'abattoir a procuré aux consommateurs une viande de qualité supérieure, avec une diminution qui a atteint et parfois dépassé deux francs par kilo.

Jules DAVOST.

Manioc doux et manioc amer

On a discuté, ces temps derniers, dans le monde de l'élevage, les conclusions d'expériences faites sur l'emploi du manioc dans l'alimentation des porcs, et notamment un insuccès signalé lors d'expériences faites à l'École d'Agriculture de Cibeins (Ain).

Cet insuccès n'a pas été sans causer quelque émoi parmi les éleveurs qui commencent à faire usage du manioc ; aussi est-il nécessaire d'appeler l'attention sur cette question, car, dans la situation actuelle, surtout, alors que la pénurie fourragère oblige à rechercher des substances alimentaires jusque dans les colonies, il serait fort préjudiciable de délaisser la ressource importante que le manioc offre à l'alimentation du bétail.

On sait que le Brésil est gros producteur de manioc et que la culture du manioc a pris un développement considérable dans les colonies françaises, à Mada-

gascar, à la Réunion, à la Martinique, surtout depuis que les recherches et essais des spécialistes, s'occupant de la technologie de l'alimentation animale, ont fait ressortir la valeur nutritive du manioc.

On peut rappeler, particulièrement, les travaux de MM. André Gouin et P. Andouard, qui remontent déjà à bientôt quinze années, et qui ont jeté les bases d'un nouveau mode d'alimentation rationnelle faisant présager le concours précieux que la racine de manioc débitée en cossettes, ou réduite en farine, peut apporter à l'élevage en France.

Indépendamment des importations brésiliennes, déjà, en 1913, Madagascar expédiait une quantité de 20.000 tonnes de manioc en France. Avec de plus grandes facilités de transport et un fret moins élevé, la Grande-Ile pourrait certainement nous en envoyer de bien plus fortes quantités, et ce serait d'un grand intérêt pour l'élevage national, en même temps que la source d'un fructueux commerce pour la colonie.

Mais des essais mal interprétés, dans l'utilisation du manioc, et surtout la confusion qui, semble-t-il, règne quant à l'appréciation des qualités de manioc, ne peuvent qu'égarer les éleveurs qui n'ont pas encore essayé ce produit et ne paraissent lui accorder qu'une confiance très relative ou même sont tentés de le considérer comme pouvant avoir des propriétés nocives.

Il importe, avant tout, de signaler aux éleveurs qu'il existe deux sortes de manioc : le manioc doux qui provient de nos colonies de Madagascar, du Sénégal, de la Réunion, etc., lequel ne contient pas d'acide cyanhydrique, et le manioc amer, qui est principalement récolté à Java et contient de l'acide cyanhydrique, des cyanures dangereux.

Les cas d'empoisonnement constatés dans l'alimentation des porcs ayant reçu du manioc ne peuvent donc provenir que de l'ingestion de manioc amer consommé sans avoir subi le traitement indispensable pour en éliminer l'acide cyanhydrique.

Les lavages à l'eau froide suffisent pour éliminer cet acide, et le manioc amer, ainsi débarrassé de son principe toxique, peut entrer sans aucun inconvénient dans l'alimentation humaine. On sait, du reste, que le tapioca est tiré de la racine de manioc traitée industriellement.

Il est, d'ailleurs, très facile de découvrir la présence de l'acide cyanhydrique, et il est non moins facile de s'assurer lorsqu'on achète du manioc, soit en cossettes, soit en farine, que l'on est en présence de manioc doux, par conséquent offrant toutes garanties d'innocuité.

Un simple essai, pratiqué de la manière suivante, permet d'être fixé à cet égard : On broie, pour la réduire en poudre, une petite portion de manioc, dont on introduit 1 à 2 grammes dans un tube à essai ; on ajoute de l'émulsion et de l'eau, puis on bouche le tube et on le maintient à une température de 20 degrés environ pendant deux ou trois jours. Ce laps de temps étant écoulé, on débouche le flacon ; s'il se dégage nettement une odeur d'amandes amères, c'est que le manioc contient des cyanures ; il est, alors, impropre à l'alimentation, à moins que l'on ait soin d'éliminer le principe toxique, l'acide cyanhydrique, ce à quoi l'on arrive aisément par des lavages à l'eau froide.

On devrait, par mesure de précaution, interdire aux importateurs de manioc amer de livrer leurs produits pour l'alimentation des animaux, ou, tout au moins exiger qu'ils certifient sur facture que le manioc a été débarrassé de l'acide cyanhydrique ou que cette opération doit être faite préalablement à tout emploi.

Toutes ces précautions étant prises, il n'y a pas de raison pour que l'on hésite à employer le manioc pour nourrir le bétail.

C'est un produit qui se conserve bien, car les racines de manioc sont soumises à une dessiccation énergique, qui réduit à 10 o/o environ leur humidité et leur assure ainsi une conservation indéfinie.

Il suffit de faire tremper les cossettes pendant quelques heures, dans de l'eau froide, avant de les employer. Cette préparation évite la cuisson et vaut tout autant ; en outre, on réduit ainsi au minimum les frais de préparation.

L'analyse détermine ainsi qu'il suit la composition des cossettes et de la farine de manioc de provenance nosybéenne :

Eau	13 00
Matières grasses.....	0 37
Protéine	3 42
Extractifs non azotés.	78 95
Matières minérales.....	1 64
Cellulose	2 62
	100 00

Cette composition indique une teneur d'au moins 80 o/o en substances nutritives et presque entièrement composées d'amidon.

Comme la pomme de terre, le manioc manque d'albumine avec laquelle se constitue la chair, et de phosphate de chaux indispensable à la formation de l'ossature.

Pour la distribution aux animaux, on fait subir au manioc (en farine ou en cossettes) la préparation suivante :

On délaie d'abord le manioc dans le double de son poids d'eau froide ou tiède, puis on ajoute une nouvelle quantité d'eau bouillante égale à celle du manioc, ensuite on fait chauffer pendant quinze à vingt minutes, en remuant souvent pour éviter que la bouillie s'attache au fond du récipient.

Pour nourrir les veaux, on emploie la farine de manioc et on délaie la bouillie obtenue dans du lait écrémé. De même que pour les porcelets, on donne 50 gr. de manioc par litre de lait, en augmentant la proportion suivant les aptitudes digestives.

Avec 200 kilogrammes de cossettes de manioc et du lait écrémé, un porcelet de 20 kilogrammes atteint 100 kilogrammes en quatre mois, avec 400 kilogrammes de manioc, 150 kilogrammes en six mois.

Dans l'engraissement des bœufs, 25 kilogrammes de cossettes de manioc crues valent mieux que 100 kilogrammes de pommes de terre.

Pour les chevaux, 3 kilogrammes de cossettes équivalent à 4 kilogrammes d'avoine.

Lorsque les racines fourragères sont en faible quantité pour l'alimentation à l'étable, en hiver, les vaches laitières peuvent recevoir, dans leur ration, des cossettes de manioc auxquelles on ajoute 2 kilogrammes de tourteaux d'arachides pour assurer les besoins azotés de la production de lait.

Tous ces détails, qui relèvent de l'observation et de la pratique, donnent des indications précises sur les caractères du manioc doux et du manioc amer. Ils montrent l'écueil à éviter, la parfaite innocuité du manioc préparé convenablement, et les ressources que ce produit peut apporter à l'alimentation du bétail, en tout temps et surtout en temps de disette fourragère.

(Bulletin des Halles).

Renseignements

N° 6206 (Morbihan). — Partisan de l'emploi d'un cuiseur pour les aliments de vos animaux. Vous demandez s'il y a vraiment inconvénient à donner aux porcs l'eau qui a servi à faire cuire les pommes de terre.

Il n'y a pas d'inconvénient à l'emploi de l'eau de cuisson lorsque les pommes de terre sont parfaitement saines. Mais dès qu'il s'agit de pommes de terre germées, les eaux de cuisson doivent être rejetées. La cuisson ne détruit pas la solanine qui est très abondante dans les germes (environ 1 pour 1.000) ; ce principe n'est que déplacé et passe dans les eaux de cuisson. Des accidents d'empoisonnement ont été observés sur des ruminants et des porcs. Les animaux atteints montrent de l'inappétence, de la prostration, de la paraplégie ; il en est de gravement pris qui peuvent succomber. — (P. D.).

(Agriculture Pratique.)

Destruction des parasites des plantes cultivées

Cession gratuite d'engins fumigènes. — Le Ministère de l'Agriculture a acquis des stocks de guerre tous les appareils fumigènes disponibles. Il les tient gratuitement à la disposition des Syndicats agricoles, qui n'ont à payer que les frais d'enlèvement et de transport.

Pour mettre à profit cette offre, les Syndicats agricoles devront, aux termes

d'une circulaire aux préfets publiée par le Journal Officiel du 30 novembre, adresser sans retard leur demande au Ministère de l'Agriculture en indiquant : le nombre des adhérents du Syndicat, la nature des récoltes à protéger à l'automne et au printemps, la superficie approximative à couvrir de fumée, le nombre d'engins demandés, la gare destinataire, le nom et l'adresse exacte du destinataire et l'engagement par le Syndicat de prendre à sa charge les frais d'enlèvement et de transport.

En pratique, on peut admettre qu'avec un vent de 50 centimètres à la seconde, il faut 5 ou 6 foyers pour couvrir une surface de 3 hectares.

Sons et Tourteaux

Dans notre article ci-dessous sur les céréales, nous parlons de la situation locale des sons, nous y renvoyons nos lecteurs.

Nous avons eu un moment d'arrêt dans nos expéditions de tourteaux, mais nous avons pu les reprendre depuis quelques jours déjà en arachides Rufisque. Dans le courant de la semaine prochaine nous reprendrons également celles de palmistes purs ou en mélange avec sorgho.

L'interdiction de l'exportation a amené un peu de faiblesse dans les cours tout au moins momentanément. Nous pouvons traiter en ce moment à 2 fr. de moins par 100 kilos en arachides Rufisque courants ou blancs.

L'exportation des tourteaux. — Pendant que la culture attend la baisse pour acheter, les fabricants et les vendeurs de tourteaux se plaignent des stocks qui les obligent à chômer. Va-t-on maintenir l'interdiction d'exporter, comme le demandent les éleveurs ?

Le ministre de l'Agriculture s'est expliqué sur ce point pendant la discussion du budget de l'Agriculture à la Chambre des députés. Voici ses déclarations :

« Une récente conférence interministérielle a envisagé l'opportunité d'autoriser, par exemple à partir du 1er janvier, la sortie des tourteaux par une dérogation générale, afin d'avoir toujours la mesure d'interdiction de sortie à sa disposition. Cette dérogation générale serait subordonnée aux deux conditions suivantes : existence garantie et contrôle d'un stock, baisse appréciable sur le prix de vente ».

SULFATE DE CUIVRE

La demande est calme jusqu'ici. Les cours se maintiennent sans changement très appréciable. Nous cotons encore 143 fr. les 100 kilos.

LES RÉCOLTES

MARCHÉ DE PARIS

PHYSIONOMIE DE LA SEANCE. — Assistance habituelle, apparemment un peu plus importante aujourd'hui que la semaine dernière. L'amélioration du change et la baisse que l'on enregistre en Amérique sur les cours du blé font l'objet des discussions. Les hauts prix que l'on espérait pour nos blés indigènes, en fin d'année, s'évanouissent. Vous verrez qu'on en prendra prétexte pour réclamer de nouvelles mesures d'étatisme. Il faut s'attendre à tout, sauf à une active reprise des transactions, tant et plus paralysées, comme on le fait remarquer dans les groupes, par les tarifications excessives des transports des produits du sol, de la taxe sur le chiffre d'affaires et autres agréments. Les ventes sont plutôt difficiles. Avec la température sensiblement plus douce, la tendance a été plus calme sur les sons pendant toute la semaine.

En blés, les offrés sont assez suivies mais la meunerie achète peu et demande de 1 à 2 francs de concessions. Le seigle est plutôt faible avec ventes plus restreintes. Les offres en avoines n'augmentent pas, mais avec la concurrence des exotiques on remarque une baisse appréciable dans les cours pratiqués sur Paris et les environs. Peu de fluctuations sur les orges,

DERNIERE HEURE. — La baisse s'est accentuée en blé, on a traité des blés Aisne, Oise, Somme à 71 francs rendu Paris, cours auxquels il reste des vendeurs.

Les blés Plata sont en baisse d'autre part ; on les offre à 58.50.

Les farines sont très calmes. En avoines, la faiblesse s'est également accentuée. Les grises de Beauce sont offertes à 59/60 francs, on en a même traité à 61/62 francs Paris.

BLE. — La vente des blés de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, rencontre des résistances. On a fait des offres à 72 pour marchandise rendue en gare de Paris. Pour les autres provenances, soit de Beauce et de l'Orléanais, soit de régions plus éloignées, les offres sont également un peu plus appréciables. Les besoins de la meunerie sont importantes partout et il faut souhaiter que les opérations redeviennent normales. C'est peut-être le meilleur moyen, en laissant l'offre et la demande s'exercer librement, de mettre fin au marasme et d'éviter une brusque dépression des cours. On tient au départ les provenances de Beauce 71.50, de la Touraine et du Poitou 71.50 à 72, du Bourbonnais 71.50 à 72, de l'Aube 70.50, de la Somme, Oise, Aisne, Ardennes 69.50 à 70. Les provenances de Bretagne manquent : il y a du moins très peu d'offres à 68. Tous ces prix concernent la marchandise disponible. Les engagements en livrable, en dehors du marché réglementé, peuvent être considérés comme nulles. En divers départements les battages ont continué pendant la période de gelée. Les nouvelles quantités engrangées ne tarderont probablement pas à être négociées. La liquidation des blés exotiques de ravitaillement se poursuit graduellement, mais avec lenteur, toujours sous le singulier prétexte que des adjudications trop justes pourraient mécontenter les agriculteurs.

En somme, il faut voir une baisse de 1 franc à 1 fr. 50 sur les principales provenances approvisionnant notre place.

En ce qui concerne les blés exotiques, nous avons aujourd'hui une légère baisse à enregistrer sur les provenances nord-américaines, alors que celles de l'Argentine sont en reprise. On cote en caf nos ports de l'Atlantique : Manitoba n°1, 63 francs ; n° 2, 61.25. Les Plata, qui ont donné lieu hier à quelques affaires, sur la base de 57 à 58 francs, caf Marseille. Le Havre et Dunkerque, sont tenus aujourd'hui 50.75 pour embarquement décembre-janvier et 50.50 janv.-fév.-mars.

AVOINE. — Les offres ne s'améliorent qu'à peine et la demande ne paraît pas très pressée, sans doute parce qu'il doit rester des quantités notables en graineterie. Les sortes étrangères n'ont qu'un faible débit. De même celles de l'Algérie et de la Tunisie. L'Algérie qui ne peut exporter que sur la métropole subit ainsi une mévente passagère.

(Bulletin des Halles.)

Nous donnons ci-dessus le résumé du marché de Paris du 14 courant, qui dénote une faiblesse générale des cours. Dans notre région, le même effet se produit par suite du désarroi qui règne depuis 4 mois dans les affaires de blé.

Il y a eu exagération réciproque dans l'estimation de notre récolte, tant du côté des producteurs que du côté du commerce. Personne ne pouvait croire à une production aussi forte qu'elle semble néanmoins avoir été en réalité en France.

La culture a cru à un gros déficit et le commerce a mis en avant des chiffres très supérieurs qui ont été discutés tout d'abord, mais finalement fortement dépassés par les estimations des agents du ministère de l'Agriculture.

Aujourd'hui un nouveau courant s'établit en haut lieu, crainte de manquer de blé à la soudure par l'exagération du taux du blutage auquel pousse la boulangerie toujours disposée à avoir des farines de plus en plus belles — mais aussi l'obligation de fournir à l'élevage le son que celui-ci réclame de tous côtés — et perspective envisagée de recourir encore bientôt à une réglementation du taux de blutage, ramené au chiffre de 75 o/o.

Une autre considération que nous ne pouvons cacher, mais que le Gouvernement n'avoue pas, et qui est cependant très exacte, c'est la tendance qu'a la culture devant le prix exagéré du son qui atteint en revente les prix de 55 à 60 fr. les 100

kilog. et plus, à nourrir le bétail avec blé entier, moulu sans blutage.

Acheter du son 60 fr. et vendre son blé 70 fr. est une opération absurde. Et il est bien tentant de laisser toute considération contraire de côté pour utiliser son blé à sa guise.

La mévente actuelle du blé poussera encore au développement de cette pratique. La minoterie n'est pas aux achats — la vente de la farine est de plus en plus laborieuse. — Une nouvelle réunion de la Commission spéciale, sous la présidence de M. le Préfet de la Loire-Inférieure, vient d'établir, de concert avec la Minoterie, le prix de 50 fr. pour les sons, pour toute quantité de 500 kilogs minimum, prise au moulins, ou sur wagon, par 5.000 kilogs. Espérons que ce prix pourra être maintenu comme maximum.

Nominalement le blé vaut 71 fr. et la farine se cède à 95 fr.

VINS

Sans changements notables dans les prix pratiqués. Les affaires sont assez languissantes, tant à cause des prix élevés de nos vins de pays que de la pénurie des stocks due à la faiblesse extrême de la récolte. Les intermédiaires sont peu pressés de négocier des pourparlers pour de petits lots qui ne paieraient ni leur temps ni leurs déplacements. Les gros celliers de muscadet sont à peu près tous placés et souvent même écoulés. En gros-plant, à part quelques rares clos privilégiés, les rendements ont été infimes, et les acheteurs s'intéressent peu à des affaires de détail. Les offres sont faites aujourd'hui en général pour marchandise soutirée.

Nitrate de Soude

Les oscillations des cours de la livre anglaise ont apporté un certain trouble dans les affaires de nitrate de soude, et bien des reventes ont été faites à des prix inférieurs à ceux des importateurs. Nous pensons que sous quelques jours nous pourrions obtenir des prix plus en rapport avec la situation réelle, tout en nous réservant pour l'avenir.

Notre bulletin du 7 janvier contiendra les prix des engrais pour le printemps.

Sulfate d'ammoniaque

La demande reste énorme si on la compare à l'offre.

La plupart des fabricants d'engrais complets sont à court de marchandise et vont se trouver dans l'obligation de remplacer la plus grande partie du Sulfate d'ammoniaque qu'ils employaient par du Nitrate de soude.

Les prix sont des plus variables et les cotations des vendeurs de seconde main sont beaucoup plus élevées que celles des vendeurs de première main.

Il est vrai que ces derniers sont à peu près démunis de marchandise puisqu'ils n'ont reçu du Comptoir français que des quantités insignifiantes.

(L'Engrais.)

Superphosphates

Dans notre revue sous quinzaine, nous disions que les avis étaient partagés sur l'avenir des cours et que nous serions fixés prochainement.

Nous croyons pouvoir affirmer maintenant que c'est la lutte qui prévaudra. L'entente n'a pu se faire entre les producteurs et, bien entendu, les cours vont s'en ressentir en baisse.

Déjà dans certaines régions de l'Ouest, des fabricants ont offert leur marchandise avec des rabais approximatifs de un franc à un franc vingt-cinq aux cent kilogs sur les cours pratiqués durant l'automne de 1921.

La mévente actuelle nous rappelle assez celle qui existait en 1895 et qui a laissé des souvenirs si cuisants à certains producteurs.

Il est probable que, lorsque les pertes accumulées auront été assez importantes, nous assisterons à une réaction qui fera jeter les hauts cris aussi bien aux négociants qu'aux consommateurs.

Quoi qu'il en soit, on peut s'attendre (sur la campagne prochaine), à des cours intéressants dont notre agriculture devra, si elle comprend bien ses intérêts, faire un large profit.

(L'Engrais.)

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 16 décembre 1921.

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment	1921	70 à 72	
Seigle	»	50 à 52	
Avoine	»	62 à 65	
Orge	»	53 à 54	
Sarrasin	»	65 à 66	
Son	»	50 à 22	
Fèves	»	70 à 00	
Farine		96 à 97	

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	190 00 à 200 00
Paille, —	65 00 à 70 00
Foin, les 500 k. en ville	220 00 à 240 00
Paille, —	90 00 à 100 00

VINS

Muscadet, 1 ^{er} choix, nu 1921	525 à 550
Muscadet, 2 ^e choix, nu 1921...	460 à 480
Gros-plant, 1 ^{er} choix, nu 1921...	280 à 320
Gros-plant, 2 ^e choix, nu 1921	220 à 250

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 15 décembre 1921.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Bœufs	1 228	1 190	3.24	2.42	2.03
Vaches	750	730	3.24	2.36	1.87
Taureaux	219	215	2.53	2.20	1.97
Veaux	1 032	1 032	4.68	3.48	2.14
Moutons	9 538	8 900	4.40	3.10	2.10
Porcs	3 227	3 227	4.10	4.00	3.90

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (marques diverses)

Prix, les 100 kilogs en barres, à Nantes et en sortie d'octroi, par 1/2 caisse de 70 kilogs environ :

Blanc 72 % d'huile.....	245 00
Blanc 64 % d'huile.....	228 00
Blanc 60 % d'huile.....	228 00
Bleu pâle.....	212 00

Majoration de 5 francs par 100 kilogs pour livraison en morceaux de 500 et 400 grammes.

HUILES

HUILE DE TABLE « La Cardinale »	55 50
HUILE D'OLIVE garantie pure.....	70 00

L'estagnon de 10 kilogs, brut pour net, pris à Nantes ou franco toutes gares.

Annonces insérées sans aucune intervention du Syndicat

GRANDS MAGASINS DE L'ACHAT LAINE 90, Rue Crébillon, NANTES

VIGNES

Les plus belles Vignes - Les meilleurs Plants

PEPINIERES DE L'OUEST

LES PLUS IMPORTANTES DE LA RÉGION

60 hectares vignobles et pépinières

Exposition Nationale : PARIS 1911

1^{er} Prix : MÉDAILLE D'OR — Hors Concours

MEMBRE DU JURY

GIRAULT-SAPIN

Propriétaire-Viticulteur

Domaine de la RONDE CHASSENEUIL (Vienne)

Plants greffés des meilleures variétés

BOUTURES GREFFABLES

Producteurs directs recommandés GAILLARD

BLANC, 157, (Roi des Blancs) ; GAILLARD 2 et

194 rouges, SEIBELS ; COUDEROS différents

numéros, NOAH ; OTHELLO, etc. Authenticité

et sélection rigoureusement garanties.

PRIX MODÉRÉS

Commandes et expéditions soignées

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Manioc pour veaux, les 100 kilogs 80 »
En sacs de 100 kilogs sur wagon Chantenay.

Riz Saïgon importation, les 100 k. 90 »
Brisures de riz, les 100 kilogs..... 30 »
Farine basse de riz, les 100 kilogs... 55 »
Sur wagon Chantenay.

TOURTEAUX EN FARINE ET EN PAINS

Arachides Rufisque blancs..... 76 »
Arachides Rufisque courants..... 72 »
Arachides Rufisque en pains..... 70 »
Coprah en pains..... 73 »

En sacs de 100 kilogs wagon Nantes : en magasin ou domicile par toutes quantités.

Orge d'Algérie, les 100 kilogs logés sur wagons Nantes :

Pour toutes quantités..... 52 »

Avoine d'Algérie..... 57 »
Les 100 k. sur wagon Nantes ou pris à Nantes.

Granulé condensé pour volailles... 57 00
Les 100 kilogs logés, livrés en sacs de 50 kilogs.

Poudre d'os alimentaire..... 57 »
Farine d'os alimentaire..... 62 »
Les 100 kilogs logés.

Aliment mélassé l' « Intensif »..... 43 »
Les 100 kilogs logés, livrés en sacs de 75 kilogs

Son mélassé..... 60 00
Les 100 kilogs logés, en sacs de 75 kilogs.

Mélasse Say..... 48 »
Son mélassé Say..... 58 »

Paille Say..... 43 »
Les 100 kilogs logés en sacs de 75 et de 50 kilogs, sur wagon Nantes ou pris à Nantes.

Alimentation du Bétail

Les Aliments mélassés SAY

pour chevaux et bestiaux

remplacent à poids égal :

GRAINS, TOURTEAUX, FOURRAGES

MELASSE SAY 80 % de mélasse

SON MELASSE SAY 50 % de mélasse.

PAILLE SAY { 50% de mélasse.

{ 50% de paille de blé

Les plus sucrés et les meilleurs des aliments mélassés

Le sucre donne de la force aux animaux, les engraisse et supprime :

COLIQUES, DIARRHÉE, CONGESTIONS

G^{DE} PHARMACIE DE PARIS

Place Royale NANTES Rue d'Orléans

PHARMACIE D'ORDONNANCES LA PLUS VASTE DE PROVINCE

OFFRES ET DEMANDES

Nous avons repris la publication de notre service d'informations pour les offres et demandes relatives à tout ce qui concerne l'Agriculture :

Offres et demandes d'emplois agricoles, de fermages, de métayages, de matériel agricole, de bétail, de produits de la terre.

Jusqu'à nouvel avis, ces annonces limitées à un maximum de cinq lignes chacune, seront gratuites pour tous nos adhérents, qui auront droit à deux insertions pour la même annonce.

Mais comme ces annonces nous occasionnent, pour répondre aux demandes de renseignements, des frais assez élevés de correspondance et de poste, nous ne les insérerons qu'autant qu'elles nous parviendront accompagnées d'une somme de 1 fr. 50 en timbres-poste, mandats, ou espèces versées à notre caisse.

OFFRES

60. — A vendre cheval 5 ans, 1 m. 70, très doux. Bon à tous usages.

61. — A vendre (occasion exceptionnelle), moteur Millot neuf, 5 HP. Prix à débattre.

62. — A vendre par suite achat auto : 1° 1 grand coupé 3/4 en parfait état ; 2° 1 Derby, 4 roues, léger et roulant, pour cheval 1 m. 50 à 1 m. 60, garniture peau de porc, peinture neuve. Très bon état. — Les deux voitures avec brancards et flèche.

63. — A vendre boutures et racinés divers.

64. — A vendre Setter-Gordon, un an, noir et feu. Vigoureux, maladie faite — ferait bel étalon — Pédigrée. — Prix : 800 francs.

66. — A vendre 10.000 plants Oihello et Noah racinés.

67. — A vendre une charrette état neuf pour petit cheval ou gros âne.

68. — A vendre : 2 poules Gâtinaises, pure race 1921, et 2 couples Brackel, pure race 1921.

69. — A vendre : 1° Un chien courant, 8 mois, bon pour lapin ; 2° Un chien couchant, 9 mois, très bon de garde, commence à chasser.

70. — A vendre 4 verrats reproducteurs, 6 mois, race Yorkshire. Bonnes conditions.

71. — A vendre 50 kilog. graines de luzerne : 4 fr. le kilog.

72. — A louer pour la Toussaint 1922, aux environs de Nantes, une ferme de 2 hectares de vigne à moitié fruits, et 2 hectares terres et prés à prix d'argent.

75. — A louer à moitié fruits, pour la Toussaint 1922, 1 borderie de 6 hectares environ dont 3 hectares 1/2 de terres labourables, et située à Saint-Herblain.

N° 74. — Propriétaires viticulteurs désireux de se procurer des plants de vigne greffés sur les meilleurs porte-greffes, avec la faculté d'envoyer leurs greffons et de visiter la pépinière, peuvent s'adresser à : M. Armand Emeriau, viticulteur au Pallet.

DEMANDES

84. — On demande pour la Mayenne un ménage jardinier, femme basse-cour et à toutes mains (boulangerie, lessive).

85. — On demande jardinier, célibataire ou marié, et dans ce cas, femme pas occupée.

86. — On demande pour la Mayenne un ménage jardinier-vacher, femme cuisinière.

87. — On demande, pour le 15 mars, en Vendée, un ménage jardinier, femme cuisinière et intérieur.

88. — On demande célibataire ou ménage sans enfant pour s'occuper de jardinage.

89. — On demande vachère et jardinier connaissant la taille de la vigne.

90. — On demande ménage de toute confiance pour garder propriété, le mari sachant soigner les chiens de chasse.

91. — On demande ménage jardinier pour Nantes.

92. — Veuve, 45 ans, sans enfant, bonnes références, demande place de concierge dans propriété ; ferait également basse-cour.

ANNONCES INSÉRÉES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

SAVON GRAPPE D'OR
1^{ère} MARQUE DE MARSILLE



LA CHARRUE BAJAC
LIANCOURT



est la plus SOLIDE et la plus PERFECTIONNÉE
Demander le Catalogue général à LIANCOURT

Vignes
J. FOULONNEAU
Saint-Christophe-la-Couprrie (Maine-et-Loire)

Hybrides de Gaillard, Coudere, Seibel, Bertille-Seyve, Castel, Chevalier, Oberlin, etc., Noah, Oihello, Auxerrois. Plants greffés. Boutures greffables. Authenticité garantie. Prix réduits. Références dans toute la Loire-Inférieure.

Poteaux en pierre pour vignes sur fil de fer franco gare.

ENGRAIS SPECIAUX
POUR Horticulture - Cultures Maraichères - Pépiniéristes - Arbres Fruitières

INSECTICIDES
DE TOUTE NATURE et fabriqués spécialement pour les différentes espèces d'insectes nuisibles

Traitement des Maladies de la Vigne

PRODUITS ANTICRYPTOGAMIQUES
DÉSINFECTION DU SOL

DEMANDER RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES

Joseph CROUAN
5, Quai de la Fosse - NANTES (Loire-Inf.)
TÉLÉPHONE 22.67

VITICULTEURS
Demandez la Brochure "Les Hybrides Producteurs directs"

Adressez GRATUITEMENT sur demande

Elle vous indiquera quelles sont les meilleures variétés ayant une bonne résistance aux maladies cryptogamiques, une bonne fructification et produisant un vin de bonne qualité.

E. LEMERLE "Le Lion-d'Or" NANTES
Plants greffés - Producteurs directs - Boutures greffables
GROS - Authenticité garantie - DÉTAIL
Prix courants adressés franco sur demande
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

POUR PEINDRE SOI-MÊME

PEINTURE BOURCY
fabriquée selon les règles et PRÊTE À EMPLOYER



FAITES VOS ACHATS

AU BON MARCHÉ
CHEZ
BRUNNER FRÈRES

LAINAGES, SOIERIES
BONNETERIE, CHEMISERIE
LINGERIE

CONFECTIONS pour HOMMES
pour DAMES, pour ENFANTS

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT L'OUEST

POUR DÉTRUIRE LES TAUPES
radicalement et à peu de frais sans nuire à vos cultures

TAUPINOL GIBET

Ne coûte que 5 fr. le flacon pour tuer 1500 taupes. Petit modèle 2 fr. REMBOURSE EN CAS D'INSUCCÈS. Toutes les Pharmacies. Notice franco sur demande à JOUANNIC, Pharm. SOHAN (Sarthe)

LE CADEAU UTILE

Aujourd'hui qu'il faut compter, l'objet le plus sérieux est non seulement accepté avec le sourire, mais désiré. Ce qui touche aux Tissus, aux Confections, à la Lingerie, à l'ameublement, à la Bonneterie même, est toujours bienvenu.

Le vieil et très moderne établissement « A LA PREMIERE MAISON » Georges GANU-CHAUD et Fils, rue de la Paix, à NANTES, met tout cela à votre disposition, dans les meilleures qualités et aux conditions les plus avantageuses.

MOTOCULTEURS SOMUA

A. FRAISE ROTATIVE



TOUTES LES OPERATIONS EN UN SEUL PASSAGE

Conduite par un seul homme dans tous les terrains. Grande économie de semences. Accroissement des récoltes. Utilisable comme tracteur. PEUVENT ACTIONNER : POMPES, MOTEURS ÉLECTRIQUES, MOULINS, ETC.

19 AVENUE DE LA GARE - ST-OUEN-SUR-SEINE

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES
FABRIQUE DE LINGERIE

Trousseaux et Layettes fabriqués dans les Ateliers du Petit Paris

AU PETIT PARIS
NANTES
9 et 10, Place Royale - Tél. 9.74

On trouve au PETIT PARIS : TOUT L'HABILLEMENT
Pour ENFANTS, Filles et Garçons. — Pour DAMES, JEUNES GENS, HOMMES

Grande Spécialité d'Articles pour Mariage
POUR DAMES : Robes de Mariées, Couronnes, Voiles, Chaussures
Pour Hommes : Complets de Cérémonie tous faits et sur mesure, Chemises, Cravates, Chaussures


LACTINE AMÉRICAINE

Seule farine alimentaire stérilisée à 3 centimes le litre, Qui donne des **VEAUX BLANCS**, à chair ferme et lourde, Qui évite la tuberculose, excite l'appétit, facilite la digestion, guérit la diarrhée et se prépare sans faire cuire.



En Vente chez : RÉMOND, grains à Nantes - AUDRAIN, Épicerie à Blain - DEMASSARD, Boulanger à Chateaubriant - COURBIN, grains à Ancenis - RINEAU, grains à Glisson.

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succr



Constructeur

1, Rue Sainte-Catherine
NANTES